

32 – QUELLES SONT LES RELATIONS ENTRE CROISSANCE, TRANSFORMATIONS DU MARCHE DE L'EMPLOI ET CHÔMAGE ?

A – La mesure des transformations du marché du travail

Le marché du travail est le lieu fictif de rencontre entre une offre de travail (émanant des travailleurs) et une demande de travail (émanant des employeurs). L'offre de travail correspond à la demande d'emploi. Elle correspond à la population active d'un pays. La demande de travail correspond à l'offre d'emploi. Elle correspond aux emplois offerts par les producteurs.

Depuis les années 1980, le marché du travail a connu deux grandes transformations : la montée du chômage de masse et le développement de la précarité.

(Source : Marie Jelowicki, <http://www.ses-et-cie.fr/spip/>, 2009)

Q1 – Notez les égalités suivantes :

Demande de travail =d'emplois des = Population active occupée

Offre de travail =d'emplois des = Population active

Demande de travail < Offre de travail = Emplois < =

1 – Les déterminants de la population active

a) – Les frontières de l'activité

1 - Actifs et emplois en France métropolitaine (en milliers et en %)

	1901	1931	1962	1974	2011 ¹
Population totale	38 451	41 228	46 422	52 321	65 136
Population en âge de travailler (15-64 ans)	28 433	31 771	34 195	39 564	40 992
Population active (plus de 15 ans)	19 562	20 397	19 902	22 235	
- Emploi	19 248	19 943	19 659	21 561	25 598
- Chômeurs	314	454	243	674	2 574
Taux d'activité	50,8	49,5	42,9	42,5	
Taux d'emploi	67,7	62,8	57,5	54,5	

(Source : Insee 2011¹ = 2ème trimestre)

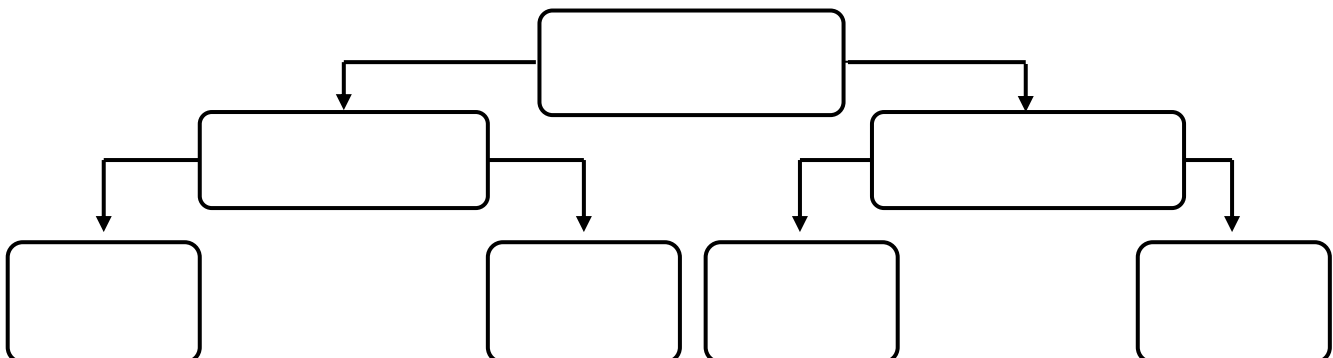
Q1 – Dans ce tableau quelle est la population qui correspond à :

- ✓ La demande d'emploi =
- ✓ L'offre d'emploi =

Q2 – Donnez les définitions de *population active*, *d'emploi* et de *chômage*.

- ✓
- ✓
- ✓

Q3 – Remplissez le schéma suivant avec les termes : *chômage*, *inactifs volontaires*, *population totale*, *population inactive*, *inactifs légaux*, *emploi*, *population active*



Q4 – En observant le tableau, écrivez l'équation reliant actifs, emploi et chômage ?

Population active =+.....

Q5 – Calculez le taux d'activité en 2011 et complétez :

Taux global d'activité =/.....x 100

Q6 – Calculez le taux d'emploi en 2011 et complétez

Taux d'emploi =/.....x 100

Q7 – Complétez ce texte à trous :

La *population active* comprend toutes les personnes qui ont un.....rémunéré ou qui en.....un (les). En France, la population active a peu.....entre 1901 et 1962. Elle est restée stable autour de.....millions d'actifs. Puis, elle a fortement augmenté de..... millions d'actifs entre 1962 et 2011. Cette évolution s'explique :

- Par la forte croissance des.....entre 1962 et 2011 (+millions)
- Par la forte croissance du.....entre 1962 et 2011 (+millions)

En 1901,..... personnes sur....., en âge de travailler, avaient un emploi. En 1974, c'était le cas pour..... personnes sur.....et en 2011, c'est à nouveau le rapport depersonnes sur.....

b) – Le niveau de la population active dépend de facteurs démographiques

1 – Le taux d'accroissement naturel résulte des variations du taux de natalité, de l'allongement de la durée de vie, mais aussi de l'impact des guerres sur la population (la pyramide des âges reflète très nettement ces mouvements). Dans les années 1970-1980, les « générations pleines » du baby boom ont ainsi augmenté le stock de la population active de façon sensible, en même temps que la baisse de la mortalité entre 20 et 60 ans diminuait les flux de sortie. La baisse de la natalité depuis les années 1970 ne produit d'ailleurs pas un effet symétrique, ou du moins pas immédiatement, car si les taux de natalité ont diminué, les effectifs des générations successives sont restées stables, jusqu'au début des années 1990 (soit environ 800 000 personne par cohorte d'âge, sachant que la mortalité avant 20 ans est aujourd'hui très faible).

(Source : D.Millot, E.Triby, *Population et travail*, Ellipses, 1996)

2 – Concernant l'évolution de la population active, sur la période 2002-2015, un point mérite d'être souligné : en 2015 la population active sera nettement supérieure (près d'un million) à celle de 2002 et s'établira à 27,2 millions de personnes. Elle sera du même ordre de grandeur que la population active de 2005 et de 2010. [...] Sur la période 1990-2002, 360 000 actifs occupés sont partis en retraite en moyenne chaque année. Selon notre hypothèse d'âge moyen de départ à la retraite (59 ans), ce sont 570 000 personnes qui devraient quitter l'emploi en moyenne, chaque année, entre 2002 et 2015. [...] On peut estimer à 680 000 le nombre de jeunes qui vont se présenter sur le marché du travail chaque année durant cette période. Il faut donc que la création d'emplois dépasse les 110 000 emplois chaque année pour que le chômage diminue. Tout dépend des hypothèses de croissance que l'on retient.

(Source : Sylvère Chirache et Claude Sauvageot, *Prospective formation-emploi à l'horizon 2015*, MEN-DEP, 3 février 2006)

Q1 – Expliquez comment l'accroissement naturel de la population influe sur celui des actifs :

- ✓
- ✓

Q2 – Complétez les équations suivantes :

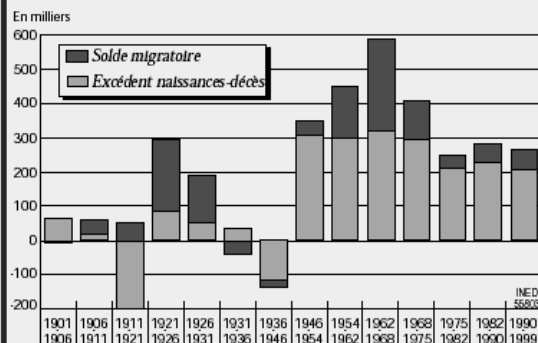
Classes d'âges qui entrent > classes d'âges qui sortent =>du stock des actifs

Classes d'âges qui entrent < classes d'âges qui sortent =>du stock des actifs

3 – L'explosion de la population française doit aussi beaucoup à l'immigration. De 1955 à 1968, elle a apporté, à elle seule, près de quatre millions d'habitants, alors que la population totale augmentait de 6,5 millions. L'économie française a besoin de bras et en importe, comme elle l'avait déjà fait massivement dans les années 20. A cela s'ajoute, au début des années 60, le retour dans l'Hexagone des pieds-noirs, les Français d'Algérie.

(Source : *Alternatives économiques*, hors série n°42, 4ème trimestre 1999)

Figure 1 - Bilan démographique de la France au cours du XX^e siècle



Lecture : du recensement de 1911 au recensement de 1921, la France a eu un excédent naturel négatif (200 000 décès de plus que de naissances) et un solde migratoire positif (40 000 immigrations de plus que d'émigrations). Pendant la crise des années trente, les immigrés sont renvoyés chez eux (solde négatif) et les décès l'emportent sur les naissances. Le baby-boom d'après-guerre est suivi d'une forte immigration, qui se réduit sensiblement après l'arrêt de la migration de travail en 1974.

Source : Insee Recensements.

4 – Sur trente ans (1981-2011), le solde migratoire de la France dépasse les deux millions de personnes. Le Royaume-Uni a connu un solde migratoire proche, tandis qu'il était plus élevé en Allemagne (6 millions) ou en Italie (4 millions). Au bout de trente ans, l'impact du solde migratoire sur la population ne se réduit pas au total cumulé des entrées et sorties. En effet, en contribuant à l'augmentation de la population, les migrations augmentent également à terme le nombre de naissances (et ce, même à taux de fécondité par âge inchangés) : c'est un effet indirect du solde migratoire. Au total, ces effets direct et indirect du solde migratoire expliquent 3 millions de la croissance démographique française en trente ans, sans tenir compte ici des variations de fécondité liées aux migrations.

(Source : Portrait social de l'Insee, novembre 2011)

Q1 – Qu'est-ce que le solde migratoire ?

Solde migratoire =-

Q2 – Ecrivez l'équation de l'accroissement de la population :

Accroissement de la population =+

Q3 – Complétez le texte à trous :

En France, la..... de la population active entre 1901 et 1936 est due au.....accroissement naturel qui suit la première guerre mondiale (hausse des.....et faiblesse des.....). Les entreprises recrutent de la main-d'œuvre.....pour compenser ce faible accroissement.....Entre 1946 et 1968, ce sont encore les classes.....des années 1920-1930 qui entrent dans la population active. Les entreprises fordistes continuent donc à recruter des(+..... par an entre 1962 et 1968). A partir des années 1970 et jusqu'aux années 1990, ce sont les classes.....du..... qui accèdent à la population active (+.....personnes par an). Le solde migratoire.....en conséquence (+.....personnes par an). Depuis le début des années 2000, les générations du.....partent progressivement à la.....et sont remplacées par des générationsnombreuses.

c) – **Le niveau de la population active dépend aussi de facteurs socioéconomiques**

1 – Taux d'activité masculin et taux d'activité féminin (en % des 15-64 ans)

	1950	1970	2010
Taux d'activité masculin			
- Etats-Unis	82	75	83,3
- Japon	85	82	93,5
- France	83	75	75,5
Taux d'activité féminin			
- Etats-Unis	33	42	71,4
- Japon	50	50	69,6
- France	41	39	66,6

(Source : Ocde 2011)

Q1 – Faites une phrase avec les chiffres en caractère gras :

.....

Q2 – Quelles sont les trois grandes constatations que vous pouvez faire ?

✓

✓

✓

Q3 – Comment expliquez-vous la montée de l'activité féminine ?

✓

✓

✓

✓

2 – Taux d'activité des femmes et des hommes selon l'âge en France (en % des 15-64 ans)						
	1975	1985	1995	2005	2006	2009
Femmes						
15-24 ans	50,1	44,3	31,1	30,7	30,7	33,1
25-49 ans	59,9	72,1	79,6	81,9	82,3	84,0
50 -64 ans	42,9	39,8	43,9	55,0	54,9	59,1
Ensemble (15-64ans)	53,3	57,4	61,6	64,7	64,8	66,1
Hommes						
15-24 ans	60,6	53,0	37,4	38,0	38,0	39,5
25-49 ans	97,3	96,9	95,7	94,7	94,8	95,0
50 -64 ans	79,5	64,5	58,6	63,7	62,7	62,8
Ensemble (15-64ans)	83,9	78,6	75,1	75,0	74,8	74,9

(Source : *Insee*, Séries longues sur le marché du travail.2011)

Q1 – Quelles sont les trois observations que vous pouvez tirer de ce document ?

✓

✓

✓

Q2 – Comment expliquez-vous ces variations des taux d'activité par âge ?

✓

✓

✓

✓

Q3 – Qu'en concluez-vous sur la durée de vie au travail ?

.....

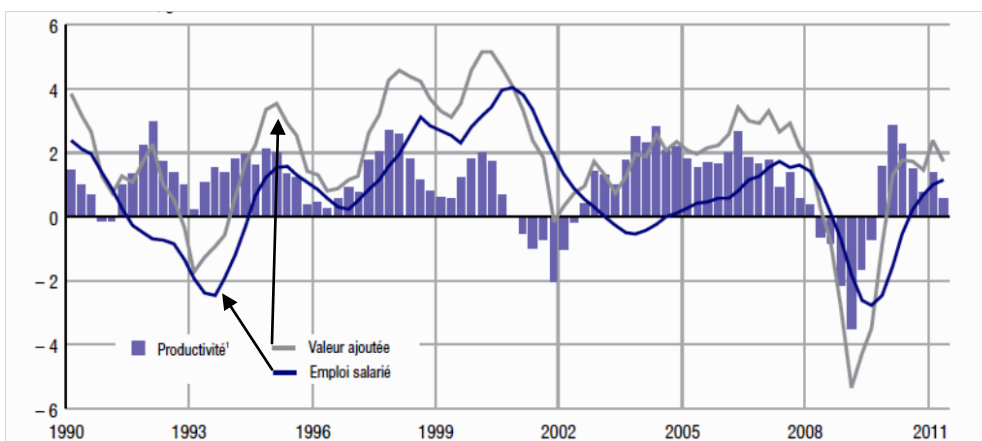
.....

.....

2 – Les déterminants de l'emploi

a) – La création d'emploi dépend de la croissance du PIB et de la croissance de la productivité par tête

1 – Taux de croissance du PIB, de la productivité par tête et de l'emploi (en %)



(Source Insee 2011)

Q1 – Quelles sont les trois observations que vous pouvez tirer de ce document ?

- ✓
- ✓
- ✓

b) – La création d'emploi dépend aussi de la variation de la durée du travail

2 – PIB, productivité par tête et emploi en France (Taux de variation annuel moyen en %)

	1949-1974	1975-1984	1985-2010
PIB	5,4	2,2	1,6
Productivité horaire	5,7	3,2	1,8
Durée annuelle du travail	- 0,8	- 1,1	- 0,7
Emploi	0,5	0,1	0,5
Population active	0,5	0,7	0,7
Taux de chômage	2,5	6,0	9,0

(Source Insee 2011)

Q2 – Faites une phrase avec les quatre chiffres en gras de 1985-2010 :

-
-
-

Q3 – Complétez l'équation suivante :

Variation de l'emploi = Variation du.....- (Variation de la.....+ Variation de la.....)

Q4 – Quels sont les trois déterminants de l'emploi qui apparaissent dans ce document ?

- ✓
- ✓
- ✓

Q5 – Quelle est la conséquence d'une croissance de l'emploi inférieure à celle de la population active ?

.....

Q6 – Complétez les équations suivantes :

Croissance de l'emploi > Croissance de la population active =>.....du chômage

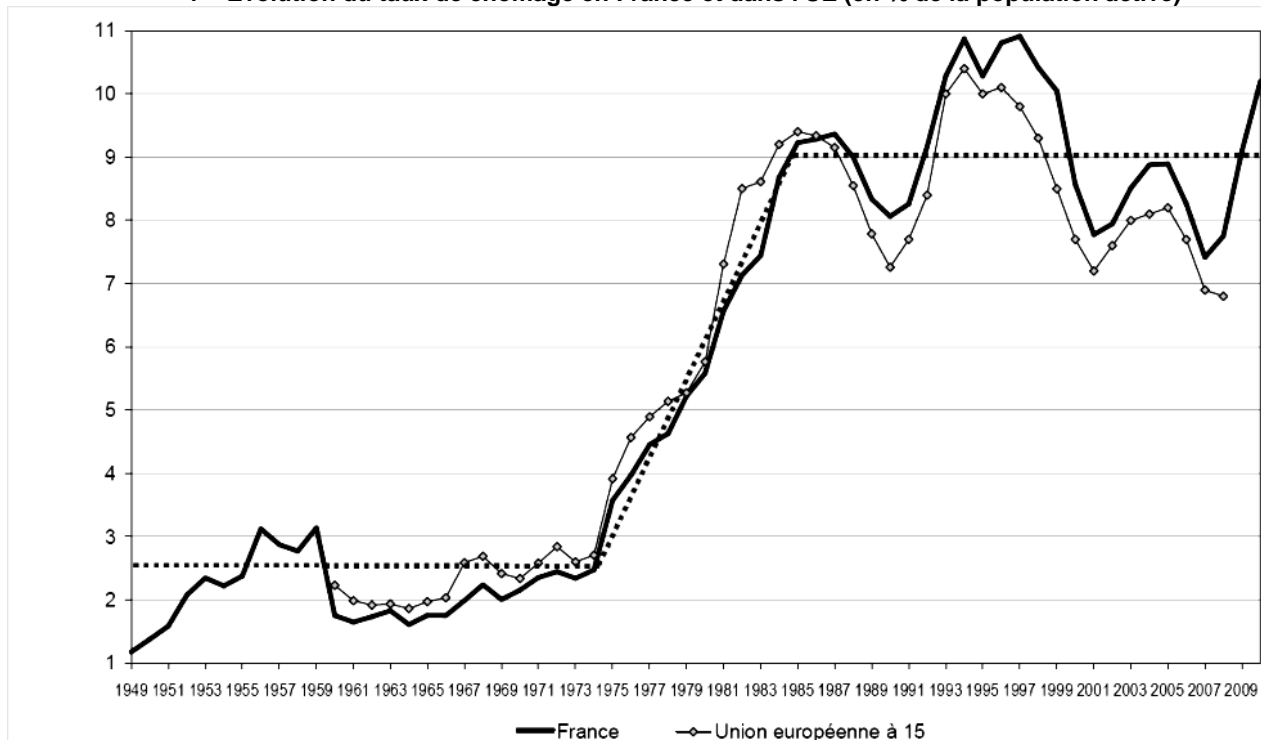
Croissance de l'emploi = Croissance de la population active =>.....du chômage

Croissance de l'emploi < Croissance de la population active =>.....du chômage

3 – L'évolution du chômage et du sous-emploi

a) – L'évolution du chômage

1 – Evolution du taux de chômage en France et dans l'UE (en % de la population active)



Q1 – Faites une phrase avec les taux de chômage de la France en 1949 et en 2009

.....

Q2 – Comment est calculé le taux de chômage ?

Taux de chômage =/.....x 100

Q3 – Comment a-t-il évolué (Distinguez trois périodes) ?

✓

 ✓

 ✓

2 – Taux de chômage au sens du BIT (en %)

	1950	1973	1993	2003	2008	2010
- Etats-Unis	5,5	4,7	6,9	6,1	5,8	9,8
- Japon	0,8	1,3	2,6	5,4	4,0	5,1
- France	1,1	2,7	11,6	8,5	7,4	9,7
- Royaume-Uni	1,3	2,5	10,3	4,9	5,3	7,7

(Source : Ocde 2011)

3 – Différents systèmes d'emploi avant la crise de 2008-2009

Les pays de l'OCDE sont inégalement touchés par le chômage : trois cas de figures peuvent être distingués :

- ✓ Le Japon constitue le premier cas de figure, où le chômage est toujours resté très inférieur à la moyenne. L'emploi a été multiplié par 1,5 entre 1950 et 2010 soit au même rythme que la population active. La durée du chômage y est courte (moins de 5 mois en moyenne dans les années 1990). Les ajustements sur le marché du travail s'opèrent par les cessations d'activité, surtout pour les femmes, et la flexibilité des salaires à travers les primes, et s'articulent à des modes de régulation économique spécifiques (tradition de l'emploi à vie dans les grandes entreprises, faibles importations, importants excédents commerciaux...).
- ✓ Les États-Unis constituent l'archétype du « modèle libéral » : une organisation flexible du marché du travail (faible indemnisation du chômage, simplicité des procédures de licenciement, salaire minimum très bas...) a permis de créer de nombreux emplois et de limiter la hausse du chômage qui varie selon les cycles de l'activité. L'emploi a été multiplié par 2,3 entre 1950 et 2010 alors que la population n'était multipliée que par 2. La durée du chômage ne dépasse pas les 4 mois dans les années 1990. Mais, au Canada et au Royaume-Uni où les ajustements ont été réalisés selon les mêmes principes, le chômage est nettement plus élevé. Surtout, cette régulation, fondée sur la création d'emplois souvent précaires et mal payés n'a pas permis d'endiguer la progression de la pauvreté à l'intérieur du salariat et la montée de l'exclusion liée à une inactivité forcée.
- ✓ Le « modèle européen » est marqué par de faibles créations d'emploi et une progression rapide du taux de chômage. En France, l'emploi a été multiplié par 1,3 entre 1950 et 2010 alors que la population était multipliée par 1,5. Le fonctionnement du marché du travail se caractérise à la fois par la qualité des avantages sociaux (meilleure indemnisation du chômage, encadrement plus strict des procédures de licenciement, salaire minimal plus élevé...) et par une certaine rigidité, qui se traduit par un chômage de longue durée particulièrement élevé.

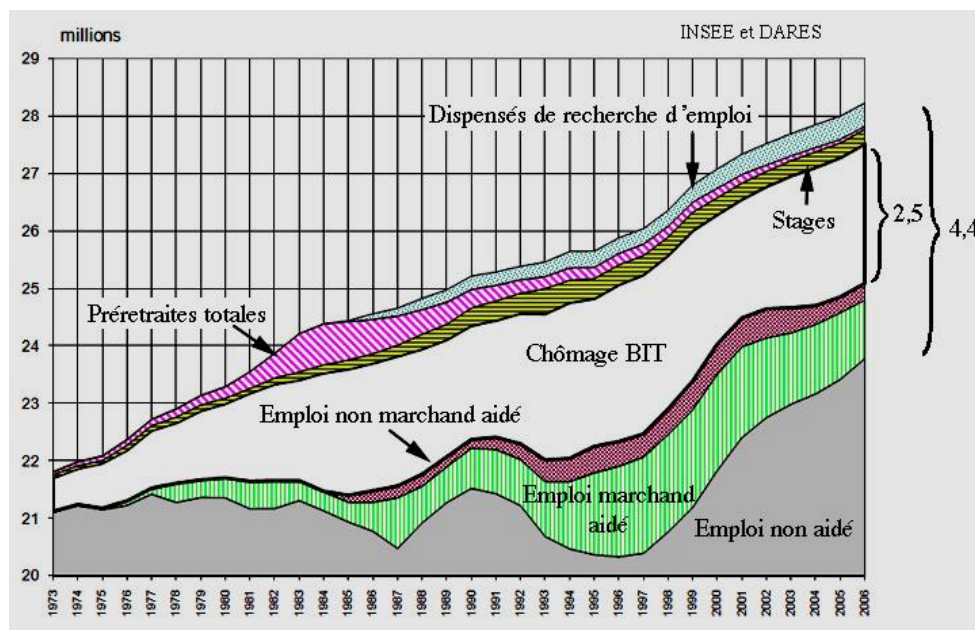
(Source : Daniel Demazière, *La sociologie du chômage*, La Découverte, 1995 actualisé 2011)

Q1 – A l'aide des tableaux et du texte, caractérisez les trois systèmes d'emplois dans le tableau suivant :

	Croissance de l'emploi	Variation du chômage	Durée du chômage	Flexibilité du marché du travail
Etats-Unis				
Japon				
France				

b) – L'évolution du sous-emploi

1 - Le halo du chômage en France (en millions)



Q1 – Que cherche à montrer ce graphique ?

- ✓
- ✓

2 – La notion de chômage fait l'objet de critiques et de remises en cause car elle ne prend pas en considération un certain nombre de personnes qui auraient sans doute le désir de travailler mais qui sont ou bien considérées comme ayant trop peu de chances de retrouver un emploi (dispensées de recherche d'emploi) ou bien comme n'ayant pas véritablement accompli d'actes positifs de recherche d'emploi ou encore découragées de le faire (chômeurs de très longue durée ; femmes désirant travailler mais ne se déclarant pas chômeuses ; jeunes préférant poursuivre des études pour se protéger du chômage). Il y a là un premier brouillage potentiel des frontières entre inactivité et chômage.

Le flou qui s'étend entre le chômage et l'emploi est encore beaucoup plus grand. Il s'exprime de différentes manières : situations de sous-emploi non intégrées dans la catégorie du chômage (chômage partiel, travailleurs à temps partiel souhaitant travailler davantage) ; statuts intermédiaires (stagiaires ou titulaires de contrats aidés) et formes particulières d'emploi (intérim, CDD, mais aussi travailleurs saisonniers), dont l'augmentation est également très forte. C'est non seulement la clarté de la frontière entre inactivité et chômage qui est remise en cause, mais plus généralement celles qui existaient entre inactivité, chômage et emploi (on parle du « halo » du chômage).

(Source : Dominique Méda, « *Activité, travail, emploi* », Cahiers français n° 291, Mai-Juin 1999)

3 – En 2007, en France métropolitaine, 2,9 millions de personnes n'ont pas d'emploi mais expriment le souhait de travailler. Parmi elles, au sens du BIT, 2,1 millions sont au chômage et près de 800 000 sont inactives. La majorité des inactifs souhaitant travailler ne sont pas disponibles pour le faire à brève échéance, surtout pour des raisons familiales ou personnelles. Cependant, 290 000 inactifs sont disponibles mais ne recherchent pas activement un emploi au sens du BIT. En outre, 5,5% des personnes ayant un emploi sont dans une situation de sous-emploi, c'est-à-dire (principalement) ont un emploi à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont prêtes à le faire. Cela représente plus de 1,4 million de personnes, dont 560 000 qui souhaitent également changer d'emploi, ou en avoir un supplémentaire.

(Source : Insee 2008)

Q2 – Comment peut-on définir le sous-emploi ? Le halo du chômage ?

- ✓
- ✓

c) – L'inégalité des situations face au chômage

1 – Il est nécessaire de signaler les limites du seul indicateur du taux de chômage lorsqu'on cherche à caractériser le marché du travail. Selon les catégories de main-d'œuvre, le chômage peut être long et concentré sur certaines personnes, il peut au contraire être court et davantage diffusé. Un même taux de chômage peut ainsi recouvrir des fonctionnements très différents du marché du travail, selon qu'il résulte plutôt d'un risque élevé de tomber au chômage (notion de *vulnérabilité*) ou plutôt de difficultés sérieuses à en sortir (notion d'*employabilité*).

Pour démêler ces deux aspects et caractériser de façon plus précise les évolutions depuis vingt-cinq ans, on peut alors bâtir :

- Un indice de vulnérabilité au chômage : ce sera le flux mensuel de tombée en chômage rapporté à l'emploi ;
- Un indice d'inemployabilité des chômeurs, qui indique les difficultés de reclassement : ce sera la part des chômeurs depuis plus d'un an.

(Source : Olivier Marchand et Claude Thélot, *Le travail en France (1800-2000)*, Nathan 1997)

2 – Taux de chômage par sexe, âge, diplôme en 2010 (en %)

	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	Peu diplômé	Diplômé	Très diplômé
- Etats-Unis	10,5	8,6	18,4	8,6	7,1	13,9	9,6	5,3
- Japon	5,4	4,5	9,2	4,9	5,0	9,8	5,4	3,3
- France	9,0	9,7	22,5	8,0	6,7	13,1	9,2	6,1
- Royaume-Uni	8,6	6,7	19,1	6,1	4,9	8,9	5,9	2,5

(Source : Ocdé 2011) (NB : peu diplômé = inférieur au Bac, diplômé = Bac, très diplômé = diplôme du supérieur)

Q1 – Comment peut-on définir l'employabilité et la vulnérabilité ?

- ✓
- ✓

Q2 – Quelle relation pouvez-vous faire entre le chômage et les différentes variables du tableau 3 ?

- ✓
- ✓
- ✓
- ✓

3 – Part du chômage de longue durée dans le total du chômage et durée moyenne du chômage (en % et en mois)

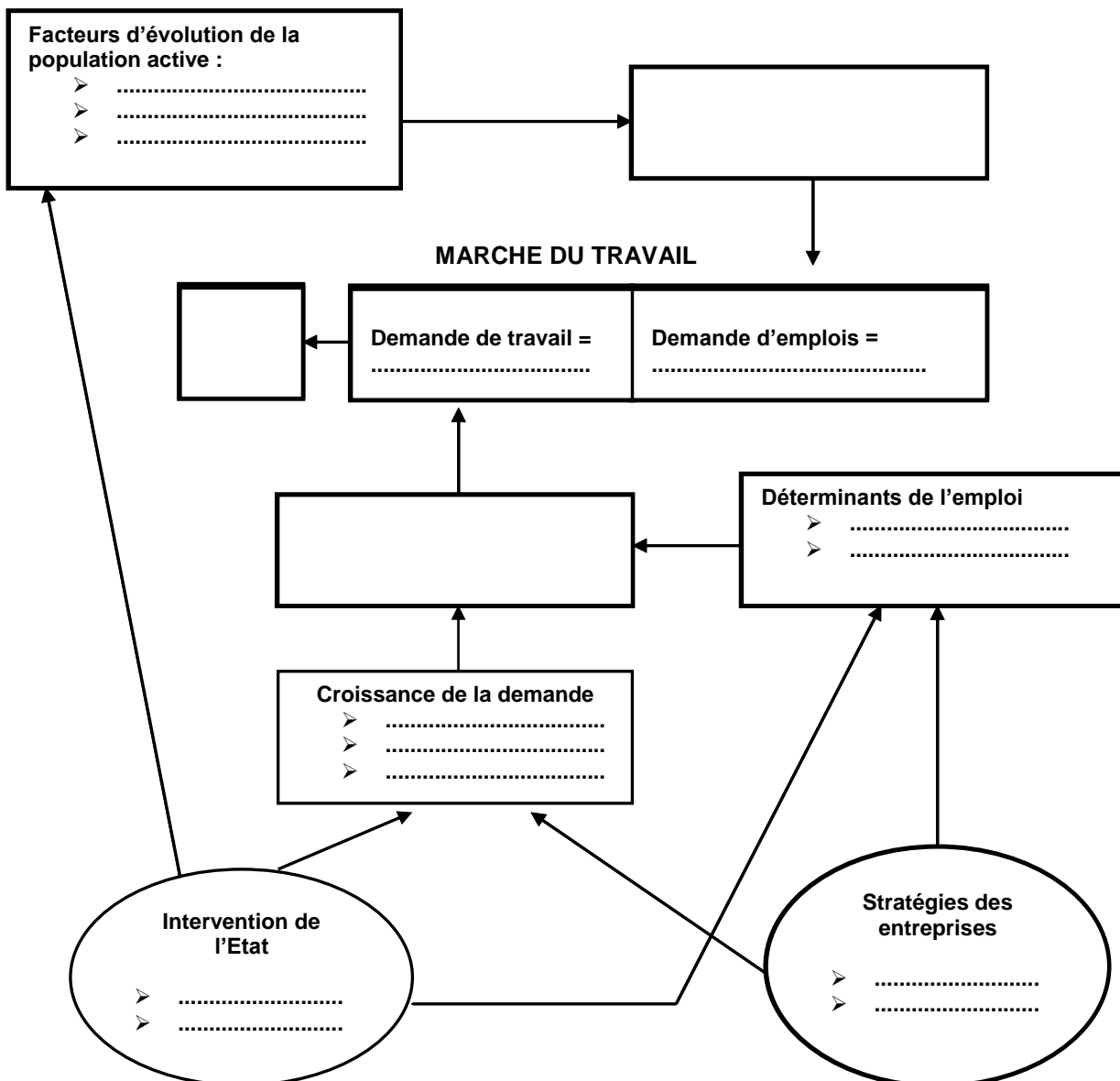
	1990	2007	2010	Durée en 2007	Durée en 2010
- Etats-Unis	5,5	10,0	29,0	3,9	7,6
- Japon	19,1	32,0	37,6	4,6	6,3
- France	38,1	40,4	40,1	13,8	14,8
- Royaume-Uni	34,4	24,7	32,6	4,2	9,8

(Source : Ocde 2008)

Q3 – La probabilité de sortir du chômage est-elle la même dans tous les pays ?

- ✓
- ✓

Q4 – Complétez le schéma à l'aide des termes suivants : *Population, durée du travail, offre d'emplois, offre de travail, population active, choix des techniques, politique de l'emploi, exportations, investissements, taux d'activité, productivité, chômage, production, droit du travail, solde migratoire, projets d'investissements, consommation.*



B – Les déterminants du chômage

1 – L'analyse néo-classique du chômage

a) – La décision d'embauche de l'entrepreneur rationnel

1 – La production ayant toujours des débouchés, les producteurs se comportent comme s'ils pouvaient écouler n'importe quelle quantité de biens et de services. En conséquence, leur demande de travail n'est en rien limitée par le niveau des débouchés. Les employeurs sont spontanément incités à utiliser au mieux le plus de facteurs de production possible, tant que la production est rentable. Le seul élément susceptible de limiter la demande de travail est le coût du travail. Les employeurs comparent ce qu'une heure de travail supplémentaire rapporte et ce qu'elle coûte :

- Elle rapporte une certaine quantité de produit (la productivité de cette heure de travail qu'on appelle *la productivité marginale*) ;
- Elle coûte le salaire horaire réel ; le salaire réel est égal au salaire nominal (la valeur monétaire inscrite sur la fiche de paye) divisé par le prix moyen des biens produits, ce qui revient à mesurer la valeur réelle du salaire par une quantité de biens ; les agents rationnels ne tiennent en effet pas compte des valeurs monétaires qui en soi n'indiquent pas les valeurs réelles ; ici, pour l'employeur, le coût réel du travail est la quantité de biens et de services qu'il devra produire et vendre pour pouvoir payer le salaire.

Tant que la productivité marginale (de l'heure supplémentaire) du travail est supérieure au salaire horaire réel, une entreprise utilise davantage de travail parce que cela augmente son profit ; elle arrête d'embaucher quand productivité marginale et salaire réel sont équivalents. Partant d'une position d'équilibre, toute hausse des salaires réels conduit les employeurs à réduire leur demande de travail et toute baisse des salaires réels stimule la demande de travail. La demande de travail, comme celle de n'importe quel bien ou facteur varie donc en sens inverse de son prix (le salaire). De son côté, l'offre de travail des ménages est une fonction croissante des salaires réels. La libre confrontation de l'offre et de la demande de travail détermine le salaire d'équilibre pour chaque type et chaque niveau de qualification.

(Source : Jacques Généreux, *Introduction à la politique économique*, Seuil, Points, 1993, pp. 48 à 52)

2 – La théorie néoclassique a introduit un postulat essentiel relatif à la psychologie des agents. Leur rationalité les conduirait à comparer l'utilité du travail, mesurée par les gains attendus, et sa "désutilité". En effet, travailler est considéré comme un renoncement aux loisirs. Cependant, étant donné que les cas où l'individu peut se dispenser de travailler sont rares, comment se constitue l'offre de travail ? Le salarié dispose d'un temps limité qu'il doit partager entre travail et loisir. Pour faire cet arbitrage, l'individu doit au préalable, avoir choisi entre plus (ou moins) de biens ou plus (ou moins) de loisir. Ensuite, il considère le salaire du marché comme une donnée et le compare au "prix" auquel il a estimé son loisir" L'offre de travail est par conséquent une fonction croissante du salaire réel.

(Source : Bénédicte Reynaud, *Les théories du salaire*, La Découverte, 1994)

Q1 – Quel est le prix du travail ? Comment se détermine-t-il sur le marché du travail ?

.....
.....
.....

Q2 – Quelles sont les hypothèses du modèle néoclassique sur le comportement des acteurs ?

- ✓
- ✓

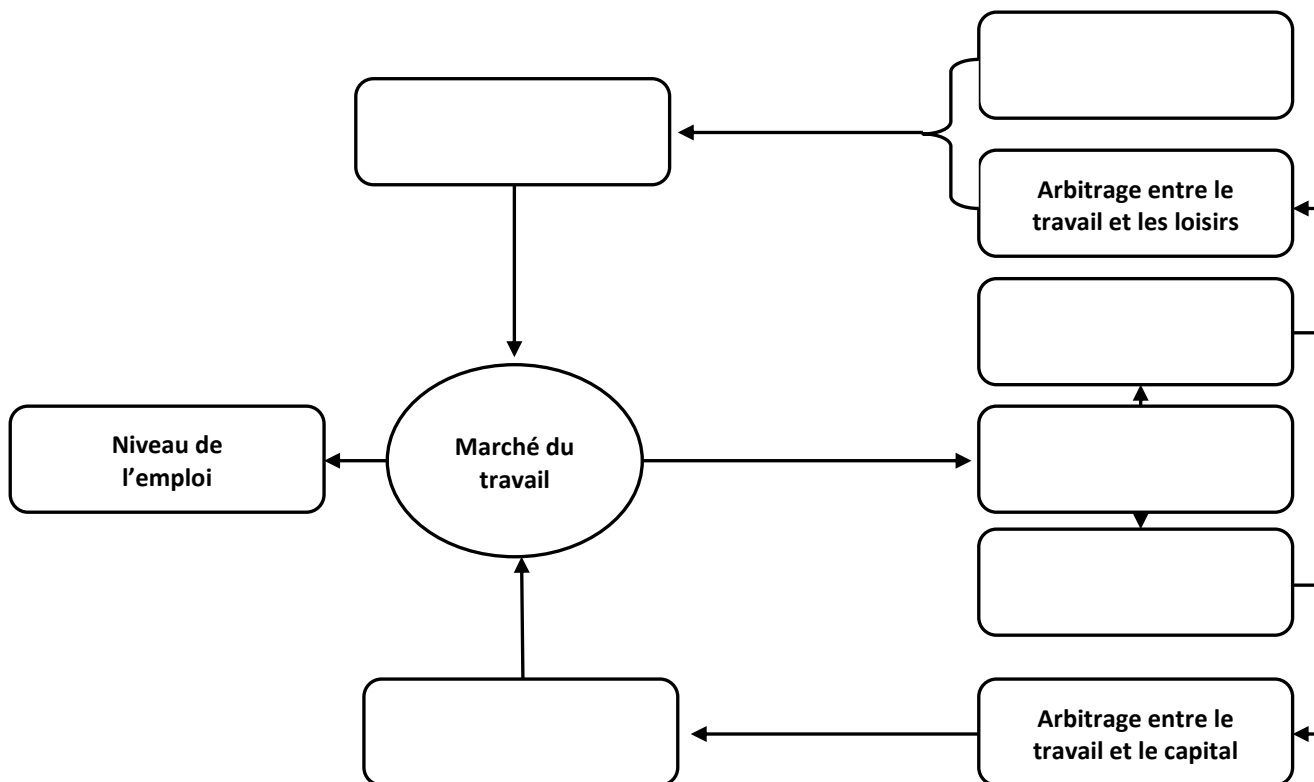
Q3 – Comment un entrepreneur détermine-t-il le niveau de sa demande de travail ?

.....
.....
.....
.....
.....

Q4 – Comment un travailleur détermine-t-il le niveau de son offre de travail ?

.....
.....
.....
.....
.....

Q5 – A l'aide des mots suivants complétez le schéma ci-dessous : *Salaire réel, demande de travail, offre de travail, productivité marginale du travail, désutilité marginale du travail, population active potentielle.*



b) – Le fonctionnement du marché du travail

Si le marché du travail est parfaitement concurrentiel et libre de toutes entraves réglementaires, la libre négociation des salaires implique que les salaires s'adaptent tant que l'offre et la demande n'est pas établie : ils sont parfaitement flexibles.

Dans ces conditions, l'existence du chômage paraît inexplicable dans le cadre de la théorie libérale. En effet, même une économie confrontée à une réduction importante du niveau d'activité ne devrait pas, selon cette théorie, connaître un chômage durable. Une réduction du volume d'activité conduit les entreprises à réduire leur demande de travail. Sur le marché du travail, la réduction de la demande entraîne une baisse des salaires jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli. Eventuellement un certain chômage apparaît si les entreprises prennent l'initiative des suppressions d'emplois ; mais la concurrence entre les chômeurs et les travailleurs pour occuper les emplois disponibles les contraint à accepter des baisses de salaires. Si les salaires sont parfaitement flexibles, ils baissent jusqu'au rétablissement complet de l'équilibre entre l'offre et la demande de travail. Selon la théorie des anticipations rationnelles, le chômage ne devrait même pas apparaître à court terme. En effet, les employeurs comme les employés savent très bien ce qui va se passer ; dans ces conditions, pourquoi attendre l'apparition d'un chômage pénible pour les individus pour renégocier les salaires ? Les salaires seront renégociés instantanément et en permanence pour atteindre un nouvel équilibre sans passer par des périodes de chômage.

(Source : Jacques Généreux, *Introduction à la politique économique*, Seuil, Points, 1993, pp. 48 à 52)

Q1 – Expliquez pourquoi le chômage ne devrait pas exister pour les libéraux ?

.....

Q2 – Pourquoi les libéraux acceptent-ils l'existence d'un *chômage frictionnel* et d'un *chômage volontaire* ?

✓

✓

Q3 – Quelles sont les conditions de la concurrence pure et parfaite que le marché doit respecter ?

✓

✓

✓

✓

✓

c) – L'interprétation libérale du chômage de masse

Comment peut-on expliquer l'existence pourtant bien réelle d'un chômage durable ? Le chômage ne peut persister que parce qu'il existe des institutions ou des réglementations qui empêchent la libre négociation des salaires.

Le développement du pouvoir syndical, les législations sur le salaire minimum, les conventions collectives, le droit du travail en général, limitent les possibilités d'ajustement instantané des salaires pour corriger les déséquilibres entre l'offre et la demande de travail. C'est donc *la rigidité des salaires et leur niveau trop élevé* qui sont principalement responsables du chômage.

Dans l'incapacité de négocier librement les salaires, les entreprises privilégient les ajustements de l'emploi pour s'adapter aux récessions. Les jeunes chômeurs sans qualification ne peuvent trouver d'emploi parce que la loi contraint les entreprises à leur payer un *salaire minimum* trop supérieur à leur productivité. Les chômeurs issus des secteurs en déclin ont des qualifications qui ne sont plus adaptées aux nouveaux besoins de l'économie ; elles sont donc moins recherchées que par le passé et leur prix a baissé sur le marché du travail. Mais tant que ces chômeurs demandent une rémunération équivalente à leur ancien salaire, et, donc sensiblement supérieure au nouveau prix du marché du travail, il leur sera très difficile de trouver un emploi.

Par ailleurs, *l'indemnisation du chômage* peut créer un biais en faveur de l'ajustement de l'emploi et au détriment de la flexibilité des salaires, dans la mesure où les syndicats risquent de s'opposer moins vigoureusement à des licenciements indemnisés qu'à des baisses de salaires non indemnisées. Les libéraux mettent parfois plus explicitement en cause les *syndicats* en les analysant comme des clubs de privilégiés (travailleurs expérimentés) qui, en défendant efficacement leurs intérêts et en obtenant des avantages (meilleurs salaires et plus grande sécurité de l'emploi), condamnent les minorités défavorisées (moins aptes à défendre leurs intérêts) à supporter tout le poids des ajustements durant les périodes de crise.

Enfin, la multiplication des charges (cotisations sociales, taxes) et des contraintes réglementaires, pesant sur le travail, peut inciter les entreprises à développer leurs capacités de production en utilisant des techniques qui économisent le facteur travail et emploient plus intensément les biens d'équipement. Cette *substitution du capital au travail* engendre alors un mode de croissance économique qui pénalise le travail et crée de moins en moins d'emplois, venant aggraver ainsi de façon structurelle le chômage associé à la rigidité des salaires.

En matière de politique économique, la conclusion libérale est donc évidente : le chômage ne justifie pas une intervention de l'Etat ; il serait plutôt la conséquence d'une intervention croissante de l'Etat dans la détermination des salaires et la gestion de la main-d'œuvre. La réduction du chômage passe au contraire par une réduction du coût du travail, une déréglementation du travail et une plus grande flexibilité des salaires.

(Source : Jacques Généreux, *Introduction à la politique économique*, Seuil, Points, 1993, pp. 48 à 52)

Q1– Comment les libéraux expliquent-ils le chômage contemporain ?

- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓

Q2 – Pourquoi appelle-t-il ce chômage un *chômage structurel* ?

.....

Q3 – Quelle politique de l'emploi préconisent-ils à la suite de cette analyse ?

.....

d) – Flexibilité du marché du travail et chômage

1 – Les éléments empiriques les plus globaux que l'on peut avancer pour caractériser le modèle américain renvoient aux idées de forte vitesse d'ajustement, de haut degré de rotation de l'emploi, de faible prise en charge du risque induit (faibles indemnités de chômage), avec pour contrepartie un risque limité d'enlèvement dans un chômage de longue durée. Les éléments empiriques les plus communs qui concourent à cette représentation sont les suivants :

- les classements récurrents, établis sur la base d'une notation du degré de contrainte réglementaire pesant sur le libre ajustement de l'emploi, placent les Etats-Unis au premier rang des pays flexibles ;
- le chômage est stable à long terme, mais il s'écarte très fortement de son niveau « structurel », au gré des fluctuations conjoncturelles ;
- cette réactivité de l'emploi aux cycles économiques est encore accréditée par un faisceau d'indices convergents : forte proportion d'emplois de moins d'un an, durée moyenne d'un emploi nettement inférieure à la norme européenne, forte proportion des chômeurs de moins d'un mois dans le total des chômeurs témoignant de flux d'entrée et de sortie importants, faible durée moyenne du chômage...

- par ailleurs, le fort éparpillement des durées individuelles du travail et de la dispersion salariale entre secteurs, entre qualifications, sont conformes à la notion de flexibilité promue par l'Ocde.

Il est un point majeur où néanmoins l'économie américaine prend à rebours les canons du dogme libéral, c'est celui de la flexibilité moyenne des salaires. Une majorité de travaux témoigne d'une relative faible sensibilité moyenne du salaire nominal ou réel au niveau du chômage.

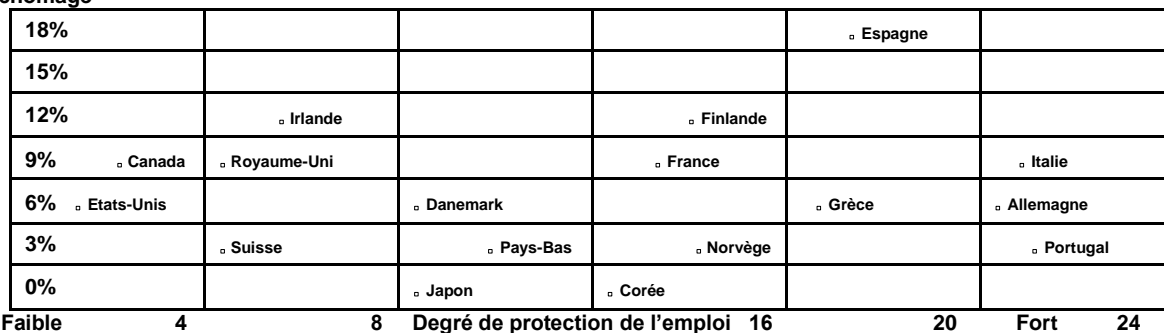
(Source : Olivier Passet, *Les Cahiers français* n° 304, octobre-novembre 2001)

Q1 – En quoi le marché du travail américain est-il un marché flexible ? Est-il conforme à la théorie libérale ?

- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓

2 – La relation entre la protection de l'emploi et le chômage dans les années 1990

Taux de chômage



(Source : O.Passet, « Flexibilité et performances comparées des marchés du travail » IRES 1999)

Q2 – Peut-on établir une corrélation entre le degré de flexibilité et le taux de chômage ?

-
-
-

3 – Importance du travail précaire dans l'entrée au chômage en France (en % des chômeurs)

	1975	1985	1995	2007	2011
Fin d'emplois précaires	6,4	21,9	32,7	42,9	45,4

(Source : Insee, Dares, Novembre 2011)

Q3 – Que peut provoquer une trop forte flexibilité de l'emploi pour le chômage ?

-
-
-

e) – Les politiques de flexibilité de l'emploi

1 – Les politiques ciblées ont concerné d'abord les chômeurs non qualifiés et surtout les jeunes non qualifiés. Elles se sont étendues ensuite aux chômeurs de longue durée, au fur et à mesure que leur nombre augmentait. Elles ont beaucoup évolué dans leurs modalités, mais guère dans leur principe. Les employeurs sont incités à embaucher certaines catégories de salariés par des exonérations de charges sociales et éventuellement par des avantages financiers étant censés compenser une moindre productivité, réelle ou supposée. Les chômeurs non qualifiés suivent une formation, dans le cadre ou non d'un emploi aidé. Des emplois « utiles à la collectivité » leur sont par ailleurs proposés dans le cadre du secteur dit non marchand, leur rémunération étant alors prise en charge, pour une part plus ou moins importante, par l'Etat. [...]

Pour tous les emplois aidés, le nombre de chômeurs évités est inférieur au nombre de bénéficiaires. La raison principale en est « l'effet de substitution ». Une entreprise qui a décidé d'embaucher choisit par exemple un jeune en contrat de qualification de préférence à un chômeur de 30-40 ans, parce que le coût sera beaucoup plus faible. Ou bien elle embauchera un chômeur de longue durée plutôt qu'un chômeur licencié depuis 3 mois pour profiter des avantages des contrats de retour à l'emploi. Dans ce cas, la mesure a certes rempli un de ces buts qui était d'aider un jeune ou un chômeur de longue durée à trouver un emploi, mais elle n'a pas contribué à réduire davantage le chômage. [...]

Un autre effet voisin est souvent mis en avant : « l'effet d'aubaine ». Certaines entreprises profitent de l'aubaine que représentent les exonérations ou les subventions en réalisant des embauches qu'elles auraient effectuées de toute façon. Dans ce cas, les exonérations et les autres avantages accordés ne servent qu'à améliorer le compte d'exploitation des entreprises, mais en rien à réduire le chômage. [...]

On peut enfin noter un « effet de confinement » : les bénéficiaires de certains emplois aidés finissent par se retrouver enfermés dans cette logique, ce qui rend plus difficile leur accès et leur retour à un emploi normal. Les politiques d'emploi ont un autre effet pervers qui joue contre les publics cibles. Elles renforcent chez les employeurs l'image de salariés de second rang que peuvent avoir les jeunes non qualifiés ou les chômeurs de longue durée. Cet « effet de stigmatisation », tout comme l'effet de confinement, va clairement à l'encontre du but recherché.

(Source : David Teman, *Alternatives économiques*, Hors-série n° 21, 3^{ème} trimestre 1994)

2 – Entre 70 000 et... 170 000 emplois créés (contre 350 000 obtenus par le passage aux 35 heures) : les estimations varient fortement mais elles vont toutes dans le même sens. La baisse des charges sociales sur les bas salaires mise en place depuis 1993 a eu un effet clairement positif pour lutter contre le chômage.

A côté de ces conséquences positives, la baisse des charges sur les bas salaires n'est pas sans présenter quelques effets pervers. Le premier est celui de constituer une "trappe à bas salaires", souligné par l'économiste Edmond Malinvaud dès 1998, qui avait relevé qu'au voisinage du salaire minimum le coût marginal d'une augmentation de salaire était, pour l'employeur, multiplié par 2,6 par rapport au salaire net. Il avait recommandé d'atténuer la progressivité des allègements.

Une autre conséquence négative aurait été d'avoir contribué au ralentissement de la croissance de la productivité (un quart de point par an), ce phénomène étant lié à la réinsertion dans l'emploi de personnes peu qualifiées. Les auteurs de Politique économique jugent que cette querelle est "malvenue. Si les allègements de charges permettent de réduire le chômage d'équilibre à salaire minimum donné, ils contribuent à accroître la production potentielle de l'économie dès le moment où les emplois ont créé une productivité positive, et sont donc favorables à la croissance."

Un autre reproche est celui de leur coût : 8 milliards d'euros pour les seules ristournes Juppé, 16 milliards d'euros pour l'ensemble des mesures (intégrant les mesures Aubry). Si certains économistes le jugent élevé, d'autres tiennent à le relativiser en insistant sur son efficacité sur l'emploi. "On pourrait utiliser ces montants pour accroître les dépenses de recherche et développement ou d'éducation supérieure qui sont notoirement insuffisantes ou encore pour accroître l'investissement public, observe M. Artus.

(Source : Pierre-Antoine Delhommais, *Le Monde* du 07 juin 2005)

Q1 – Quels sont les objectifs d'une réduction des charges sociales ?

- ✓
- ✓

Q2 – Quel a été l'effet de cette mesure pour l'emploi ?

-
-

Q3 – Quelles sont les différentes critiques que l'on peut émettre vis-à-vis de cette politique ?

- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓

3 – L'analyse keynésienne du chômage

a) – Le niveau de la demande est la variable déterminante de l'emploi

Keynes s'oppose à la théorie libérale de façon vigoureuse. L'erreur des néoclassiques comprend deux aspects :

- Ce qui est fixé par la négociation individuelle ou collective c'est le salaire nominal. Or celui-ci peut être tout à fait différent du salaire réel qui est influencé par l'évolution des prix. S'il en est ainsi, même si, d'un commun accord le salaire nominal se fixe au niveau qui correspond à la valeur de la productivité marginale du travail, cet équilibre pourra être modifié par des variations du niveau moyen des prix sur lequel les partenaires sociaux n'ont pas d'action directe.

- De plus, le raisonnement néoclassique ne prend pas en compte l'effet de la réduction des salaires sur la demande globale et les incidences de ces variations sur le niveau de l'emploi. Si une entreprise isolée et de faible dimension diminue le niveau de ses salaires, elle n'affecte sans doute pas la demande globale de façon significative, mais un nombre important d'entreprises diminuent les rémunérations de leurs employés, la masse globale des salaires distribués dans le pays va se réduire, les salariés dépenseront moins dans ce contexte, les entreprises seront conduites à réduire leur production et si elles produisent moins, elles n'auront aucune raison de maintenir le niveau de l'emploi antérieur, elles licencieront.

Pour Keynes, le niveau de l'emploi ne se fixe pas par confrontation de l'offre et de la demande de travail, mais de façon exogène par rapport au marché du travail proprement dit. Le chef d'entreprise examine le niveau de ses commandes ou bien établit ses prévisions de vente et, compte tenu de cette évaluation de la demande attendue, fixe le niveau de main-d'œuvre dont il a besoin. Ni le niveau des salaires réels, ni le niveau de l'emploi n ne sont fixés par la confrontation de l'offre et de la demande de travail. Le « laissez-faire » peut entraîner le chômage puisqu'il peut conduire à des niveaux de demande effective qui ne permettent pas le plein emploi de la main-d'œuvre.

(Source : Jeanine Bremond, *Keynes et les keynésiens aujourd'hui*, Hatier, 1987, pp. 29 à 48)

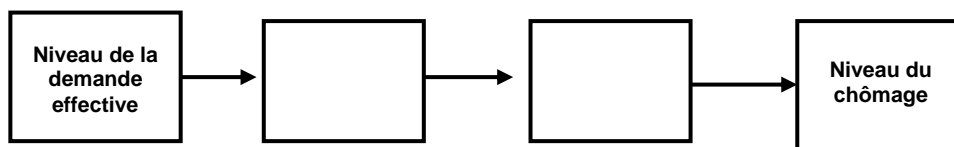
Q1 – Quelles sont les deux critiques que fait Keynes à l'analyse néoclassique que la fixation du salaire ?

- ✓
- ✓

Q2 – De quoi dépend le niveau de l'emploi selon Keynes ?

-
-
-

Q3 – Etablissez le schéma liant le volume de l'emploi à celui de la demande effective



Q4 – Pourquoi parle-t-on dans ce cas de *chômage conjoncturel* ?

-
-
-

b) – L'explication de la rigidité des salaires par les néo-keynésiens

Pour les néo-keynésiens, ce sont les entreprises elles-mêmes qui, rationnellement, n'ont pas intérêt à baisser les salaires. Il suffit de réfléchir un peu aux conséquences qu'une baisse des salaires pourrait avoir. Cela pourrait « désinciter » les salariés, avance G.Akerlof, qui voit dans le salaire moins le prix de la force de travail qu'une reconnaissance de l'effort fourni : si l'employeur réduit cette reconnaissance, le salarié sera amené à réviser à la baisse son implication. Bien rémunérer son personnel permet de réduire les coûts de la main-d'œuvre, estime de son côté Joseph Stiglitz : un salarié bien payé va hésiter à deux fois avant d'adopter une attitude opportuniste – en faire le moins possible. Il sait que si l'employeur s'en aperçoit et le vire, il risque de ne pas retrouver un emploi aussi bien payé, surtout en période de chômage massif.

L'employeur s'assure donc une productivité élevée et, en même temps, la fidélité de ses salariés. Ce qui réduit d'autant les coûts – et les incertitudes – du recrutement et les coûts de rotation (*turn-over*). Cela permet enfin de réduire les risques à l'embauche suggère Janet Yellen : en fixant la barre salariale assez haute, l'employeur écarte les candidats qui savent qu'ils ne pourront atteindre une efficacité justifiant ce niveau de salaire. Ce qui réduit d'autant le hasard (ou aléa) moral, c'est-à-dire le fait, que faute d'informations suffisantes, on soit amené à se tromper sur les personnes et à leur attribuer des qualités qu'elles ne possèdent pas en réalité.

Bref, en vertu de ces analyses du *salair d'efficience*, les entreprises sont amenées à considérer que les éventuelles baisses de salaires, même en période de pléthore de demandes d'emploi, comme un mauvais choix, susceptible de leur occasionner plus d'inconvénients que d'avantages. Et un certain nombre d'entre elles peuvent être amenées à augmenter les salaires, même en période de chômage massif. Surtout, si, comme l'avance Assar Lindbeck, les employeurs par souci d'éviter les frais de formation, de crainte aussi d'éventuelles erreurs d'embauche, s'efforcent de retenir les salariés en place (les *Insiders*), tandis que les candidats extérieurs (les *outsiders*) sont en quelque sorte mis hors jeu. Pis : cette espèce de segmentation du marché du travail entre ceux qui ont franchi les portes de l'entreprise et ceux qui s'efforcent d'y entrer sans y parvenir joue au détriment des seconds, dont le chômage tend à devenir un handicap supplémentaire pour eux, puisque les éventuels employeurs voient dans sa durée qui augmente le signe d'une sorte de vice caché dont souffrirait le candidat, justifiant ainsi rationnellement qu'il soit à l'écart, sans même être rencontré ou mis à l'épreuve.

(Source : Denis Clerc, *Alternatives économiques* n° 166, mars 1999)

Q1 – Comment les néo-keynésiens expliquent-ils la rigidité des salaires ?

- ✓
-

- ✓
- ✓
- ✓

Q2 – Quels sens donnent-ils à la relation salaire-productivité ?

Q3 – Pourquoi un *chômage d'exclusion* peut-il apparaître dans ce cas ?

c) – Les politiques de relance de la demande et leurs limites

1 – Si la demande effective est au cœur de l'emploi, comment lutter contre le chômage ? Evidemment en soutenant la demande effective.

L'élément essentiel du soutien de la demande en période de sous-emploi est pour Keynes le soutien de l'investissement. Si l'entreprise dispose de capitaux, elle peut soit les placer (par exemple en obligation ou en tout autre placement) soit les investir. Le niveau du taux d'intérêt qu'elle reçoit ou celui qu'elle verse si elle se finance par l'emprunt, influence sa décision d'investir/ C'est pourquoi Keynes voit dans la politique de bas taux d'intérêt, un élément favorable à l'investissement et donc à l'emploi mais elle est insuffisante.

Keynes propose alors une intervention plus directe de l'Etat destinée à assurer un niveau d'activité compatible avec le plein emploi. Ainsi, l'Etat peut impulser des investissements nouveaux par des investissements publics moins marqués par la contrainte de rentabilité immédiate que les investissements privés.

(Source : Jeanine Bremond, *Keynes et les keynésiens aujourd'hui*, Hatier, 1987, pp. 29 à 48)

2 – L'économie américaine semble bel et bien sur la voie d'un redémarrage rapide et vigoureux. La croissance au second trimestre s'est établie à un taux annuel de 3,1 %, selon des chiffres définitifs publiés jeudi 28 août, contre 2,4 % dans les prévisions initiales. La vigueur de la reprise a surpris tout le monde. Les stocks des entreprises ont ainsi brutalement reculé de plus de 20 milliards de dollars et les importations ont augmenté de 7,9 %. Conséquence de cette forte demande et de ce déstockage, mais aussi des mesures fiscales de l'administration Bush : les profits des entreprises ont atteint 904,8 milliards de dollars sur le trimestre, soit une hausse de 10,4 % par rapport au trimestre précédent et, surtout, un record depuis 1997.

En revanche, face à ce retournement de conjoncture, les entreprises, prises de court, n'ont pas réembauché. Au contraire, les demandes hebdomadaires d'indemnité de chômage ont été révisées à la hausse, à 394 000. Le chômage s'établit désormais à 6,2 %, un niveau élevé pour l'économie américaine. La nécessité de répondre à la demande et de reconstituer les stocks devrait toutefois permettre d'inverser la tendance au cours des prochains mois.

Cette vigueur de l'économie s'explique en partie par l'explosion des dépenses publiques. Elles ont augmenté de 25,5 % au second trimestre, notamment sous l'effet de l'envolée de 45,9 % des dépenses militaires liées à la guerre en Irak (environ 100 milliards de dollars). Cette hausse - la plus importante enregistrée depuis la guerre de Corée, dans les années 1950 - expliquerait à elle seule la moitié de l'augmentation du PIB. Conséquence : le déficit budgétaire américain devrait atteindre, selon les évaluations du Congrès, 3,7 % pour l'année 2003 et 4,3 % en 2004 (environ 500 milliards de dollars). Le keynésianisme du gouvernement a permis de relancer la machine, et les agents privés semblent être en mesure de prendre le relais. L'appétit des consommateurs, malgré le chômage, la nécessité de reconstituer les stocks et la vigueur des exportations - grâce à la faiblesse du dollar - sont autant d'indices de la poursuite de la reprise. D'autant que, l'inflation n'ayant progressé que de 0,7 % au second trimestre, la Réserve fédérale ne modifiera pas ses taux d'intérêt. A 1 %, le taux de l'argent à court terme est un puissant encouragement à la consommation, à l'investissement des entreprises et aux acquisitions immobilières, qui enregistrent des records.

(Source : Christophe Jakubyszyn, *Le Monde*, 30 août 2003)

3 – Nul doute n'est permis : le plan de relance de 26 milliards d'euros de Nicolas Sarkozy s'inscrit dans la plus pure tradition keynésienne de soutien à l'économie. Les puristes applaudissent : "Il s'agit d'une série de mesures que l'on aurait considérées il y a quelques mois comme faisant partie d'un plan de relance idéal", constate le néo-keynésien Jean-Paul Fitoussi.

Pas de retour à l'équilibre budgétaire d'ici à la fin du quinquennat. Le plan de relance a définitivement balayé tout espoir de revenir à l'équilibre budgétaire d'ici à la fin du quinquennat. Ce plan de 26 milliards d'euros va engendrer en 2009 une envolée du déficit public à 76,2 milliards d'euros, soit près de 4 % du produit intérieur brut, bien au-delà de la limite de 3 % autorisée par Bruxelles.

La plupart des économistes saluent d'emblée les deux piliers du plan français : le soutien à la trésorerie des entreprises malmenée par la frilosité des banques (remboursement des dettes de l'Etat comme l'impôt sur les sociétés, le crédit impôt recherche ou encore la TVA) et la relance de l'investissement public (avec l'accélération des programmes prévus au cours des prochaines années). "Les politiques d'investissement public retrouvent enfin leur rôle contra-cyclique", salue M. Fitoussi.

Mais d'autres économistes s'interrogent sur la frilosité du plan français en matière de relance de la consommation et de pouvoir d'achat. Les 200 euros qui seront alloués en mars aux futurs titulaires du Revenu de solidarité active (qui démarrera en juillet) sont jugés insuffisants. Outre-Atlantique, où il enseigne à Harvard, l'économiste Philippe Aghion souligne les limites du plan français : "Il aurait fallu faire une vraie relance de la demande et de la consommation, faire des chèques plus généreux aux ménages, comme aux Etats-Unis et en Espagne."

Pour lui, la crise est "d'abord une crise de la demande, y compris pour les entreprises françaises, c'est une situation typiquement keynésienne, il fallait donc apporter des réponses qui soutiennent directement la demande", ajoute-t-il. "Le plan français qui vise l'offre va avoir des effets plus indirects et qui prendront plus de temps." Le "think tank" européen Bruegel, et son directeur Jean Pisani-Ferry, militent ainsi pour une baisse généralisée de la TVA au niveau européen dès le 1er janvier 2009.

Le programme de réduction des emplois dans l'éducation nationale et l'obstination du gouvernement français de réduire de 30 000 le nombre de fonctionnaires en 2009 est également sujet à débat. "Une folie", commente à M. Aghion. "Il faut au contraire faire de l'emploi public", affirme-t-il, sans donner pour autant un blanc-seing à la dépense publique française : "La relance s'impose à court terme mais en même temps, la France doit s'engager sur des réformes profondes de ses systèmes sociaux : elle devrait, par exemple, s'interroger sur l'opportunité de fixer des conditions de ressources dans son système de santé."

Enfin, aucun économiste n'est prêt à parier que ce plan suffira pour sortir de la crise. Faute de relance européenne coordonnée, il ne faut pas hésiter à dépenser plus." Jacques Attali, l'ancien conseiller de François Mitterrand qui a récemment présidé la commission pour la libération de la croissance, est du même avis. Il pronostique un nouveau plan en janvier ou février.

(Christophe Jakubyszyn, *Le Monde* du décembre 2008)

Q1 – Quels sont les principes de la politique de relance ?

.....
.....

Q2 – Quels sont ses principaux moyens utilisés ?

- ✓
- ✓
- ✓
- ✓

Q3 – Quels ont été les résultats de cette politique aux Etats-Unis ?

.....
.....

Q4 – Quelles sont les limites de cette politique de relance ?

- ✓
- ✓
- ✓

d) – Croissance et chômage : une corrélation limitée

1 – Suffit-il de créer 3 million d'emplois (quatre « vrais » millions moins un de chômeurs « structurels ») pour mettre fin au chômage ? Non, parce qu'il faut aussi faire face à la hausse de la population active. Le nombre de personnes qui arrive chaque année sur le marché du travail (en gros les générations nées à la fin des années 70) dépasse de 150 000 le nombre de ceux qui en sorte (en gros les personnes nées à la fin des années 30). Il faudra attendre 2005 pour que le flux des départs équilibre celui des entrées.

En outre, une reprise des créations d'emplois attire des travailleurs potentiels qui ne se manifestaient pas ou plus et n'étaient pas comptabilisés comme actifs : tous ceux, et surtout toutes celles qui, dégoûtés par les conditions ou les salaires offerts, la difficulté de la recherche, avaient baissé les bras ou simplement prolongé artificiellement les études. Sans que l'on sache mesurer combien de personnes sont réellement dans ce cas, on estime en général qu'il faut créer 130 emplois pour faire baisser le chômage de 100 personnes. Pour réduire de 3 millions le nombre de demandeurs d'emploi en dix ans, il faudrait donc créer environ 4 millions d'emplois. Au rythme actuel élevé (environ 300 000 par an), il faudrait donc 13 ans pour revenir au plein emploi.

(Source : Denis Clerc, *Six millions de personnes en manque d'emploi*, Alternatives économiques n° 38, 1998)

Q1 – La croissance de la demande et de la production est-elle toujours créatrice d'emplois ?

.....
.....

Q2 – La croissance des emplois est-elle toujours réductrice du chômage ?

- ✓
- ✓
- ✓